

CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 11 AVRIL 2024 à 20 H 00

Etaient présents :

Mrs HENNEBERT, MORELLE, CARE, DEGROOTE, DELATTRE, DZIK, MARCAILLE, MIELCZAREK
Mmes THEOLAT, DEGARDIN, DI MUZIO, HEGO, MARATIER, VALOIS

Absent excusé :

M. Michel GEORGES

Secrétaire de séance : M Jean Marc DELATTRE

Approbation de la réunion de conseil municipal du 18 mars 2024

Monsieur Morelle, adjoint aux finances présente le budget

DELIBERATION : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

Le compte de gestion 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 665 600,96€ et un excédent d'investissement de 59710,15€

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Maire ne participe pas.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M Morelle, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M Maurice Hennebert, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1- lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi
- 2- constate, aussi bien pour la comptabilité que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds.

le Compte administratif est en parfaite concordance avec le compte de gestion.

Le résultat de fonctionnement est de 665 600,94€ et d'Investissement de 59 710,15€

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

le résultat en fonctionnement est de 665 600,94 €

En investissement, l'excédent est de 59 710,15 €

Au niveau des soldes à réaliser, il y a en dépenses engagées non mandatées 665 000,00 €

Et les recettes à recevoir de 450 991,00 € donc un déficit de 214 009,00 €

Donc un besoin en financement de 154 298,85 €

Il est proposé au Conseil d'affecter en investissement 155 000,00 € au budget 2024

Il restera en report de fonctionnement un excédent de 510 600,94 €

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION : VOTE DE SUBVENTION POUR LE COMITE DE L'HYGIENE ET DE LA SANTE BUCCO DENTAIRE DU HAINAUT

Mme Degardin ne participe pas au vote

Le Comité Bucco-Dentaire, dont La trésorière est Madame GIBOUR sollicite comme tous les ans une subvention. Tous les ans, nous versons 150,00 €.

Pour 2024, nous proposons d'attribuer le même montant c'est-à-dire 150€

Qui est contre ? Qui est pour ?

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION : VOTE DE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION «EN FORME A ESTREUX» EFE

La gymnastique EFE «EN FORME A ESTREUX» sollicite une subvention.

Conformément à la règle, le bilan, le prévisionnel de l'Association ont été joints à la demande.

L'année dernière, 300,00 € ont été attribués.

Nous proposons de reconduire à 300,00 € pour 2024

Pas de questions ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION : VOTE DE BUDGET PRIMITIF 2024

M. Morelle :

Les charges à caractère général prévision de 448 562,15 €, les charges de personnel : 301 000,00 €

Les autres charges de gestion courante : 131 100,00 €

Les charges financières : 24 788,00 €

Les intérêts augmentent par rapport à l'année dernière, parce qu'il y a les intérêts de l'emprunt relais.

Attribution de compensation : 14 205,00 €.

La section d'investissement (pour équilibrer la partie investissement) sera de 263 612,85 €

Ce qui fait un total de dépenses de fonctionnement de 1 183 268,00 € de prévisionnel

AU NIVEAU DES RECETTES :

Produits et services : une prévision de 23 000,00 €

Impôts et taxes : 522 000,00 €

Dotations et participations: 119 000,00 €

Les autres produits de gestion courante : 5 000,00 €

Diminution de charges : 1 000,06 €

Subventions transférées : 2 667,00 €

L'excédent: 510 600,94 €

Donc on a bien un total de recettes de fonctionnement de 1 183 268,00 €

Vous avez des questions ?

Question : Pourquoi il y a une augmentation au niveau des charges du Personnel si importante ?

M. Morelle : Il y a eu un autre emploi à l'école, L'année passée, on avait 10 000,00 €, et là on a mis 35 000,00 € car on avait déjà dépassé

Question : 75 000 en charge de sécurité

M. Morelle : c'est l'URSSAF :

Oui mais ce sont des prévisions, On est à 60 000,00 € de l'année dernière

M. Morelle : LA PARTIE INVESTISSEMENT

Donc au niveau des recettes On a l'excédent de 2023 : 59 710,15 €

On a l'état des recettes engagées non titrées : 450 991,00 € qui restent à recevoir

Le FCTVA : 68 633,00 €, Le prêt relais 500 000,00 €, L'emprunt pour l'achat de la maison 50 000,00€,
Valenciennes Métropole : 125 000,00 €

Question : Le prêt relais c'est pour la crèche ?

M. Morelle : Oui, c'est pour la micro-crèche

La CAF, 20 000,00 €, ce sera une subvention pour l'achat du mobilier pour la micro-crèche
Valenciennes Métropole, 35 000,00 € si la commune fait une voirie
L'affectation du résultat de 155 000,00 € que l'on vient de voter
Le virement du fonctionnement, qui est pour équilibrer Recettes / Dépenses de 263 612,85 €
Ce qui fait un total de recettes de 1 727 947,00€

En dépenses, on a l'état des dépenses engagées non mandatées pour 665 000,00 €

L'emprunt remboursement de capital 43 280,00 €

Donc le prêt relais car on va certainement commencer à rembourser cette année, dès que l'on a les subventions, donc là on prévoit 200 000,00 €

Au départ, je voulais rembourser les 500 000,00 €, Mais Mme Girondon a dit que ce ne sera pas possible, cela n'est pas conseillé, cela ne passera pas au niveau de la sous-préfecture, mais on a quand même mis 300 000,00 € au chapitre 23 .Ce sont des prévisions pour des travaux, mais cela va servir à rembourser le prêt relais car je ne pouvais pas mettre les 500 000,00 €. Au départ je voulais mettre 500 000 € en recettes et 500 000 € en dépenses et dès que l'on a les subventions mais elle m'a déconseillé. Comme c'est un prêt relais qui a été fait sur 2 ans donc j'ai quand même mis 200 000,00 € et 300 000,00 € que l'on a mis dans un chapitre au cas où on en aura un besoin

L'achat de la maison : 53 000,00 €

La mission AMO : 300 000,00 €

La micro crèche et le mobilier : 60 000,00 €

La voirie, travaux de voirie : 84 000,00 €

Et chapitre 21, elle m'a conseillé de mettre une petite somme en cas de dépense imprévue que l'on peut prendre sur ce chapitre soit 20 000€

Amortissement : 2 667,00 € Ce qui fait un total de dépenses de : 1 727 947,00 €

Vous avez d'autres questions ?

Question : au niveau de la micro-crèche, ce sont des livres qu'on achète ?

M. Morelle : Livres, jouets, mobilier, cuisinière ...

D'autres questions

Question : Provision ? C'est de l'argent que tu mets sur un compte

Question : Et on provisionne déjà 300 000,00 € pour la Bibliothèque ?

La future bibliothèque, Mission AMO 300 000,00 €

M. Morelle : Valenciennes Métropole s'est engagée a donné 125 000,00 € par an
C'est 50 % de la subvention, donc cela fait 250 000,00 € HT, et 300 000,00 € TTC

Un membre du CM : On a un écrit pour l'engagement de Valenciennes Métropole

M. Morelle : C'est le président qui l'a annoncé

Un membre du CM : Il l'a annoncé à l'oral

M. Hennebert : Pour l'instant, l'acquisition de la maison, rien n'est signé

Un membre du CM : Oui, je dis ça, car on parle d'une participation de 50 %, mais ce sont des paroles

M. Hennebert : Il faut savoir que pour la salle Omnisport c'est 700 000,00 € et cela n'est pas encore voté
On va le voir Lundi en Conseil communautaire ce qui va être présenté
Mais il faut faire confiance ; si on ne fait pas confiance, on fait plus rien et on arrête là

Un membre du CM : Je demande si la manière dont vous travaillez

M. Hennebert : Après cela passe en réunion à l'agglo

Un membre du CM : Et ça, on le sera quand ?

M. Hennebert : Aux prochaines réunions, cela dépend des appels d'offres et de beaucoup de choses

M. Hennebert : il y a rien de fait concernant la maison, j'aurais dû rien dire, j'ai peut être été trop vite, j'aurai du vous mettre devant le fait accompli

Question: L'achat de la maison est acté quand même ?

M. Morelle : Ce n'est que du prévisionnel

Après le compte administratif n'est pas équilibré, l'année dernière, on avait prévu une voirie ; cela n'a pas été fait et cela est resté dans l'excédent

M. Hennebert : Il nous manque un document

M. Hennebert : Si cela n'est pas inscrit au budget, on ne peut pas faire, les travaux, ça c'est sûr

M. Morelle : Pour la partie Fonctionnement, on a un budget équilibré à 1 183 268,00 €

Qui est pour contre ? Qui s'abstient ?

ADOpte A L'UNANIMITE

M. Morelle : Et pour la partie d'investissement, un budget équilibré à 1 727 947,00 €

Qui est contre ? Qui s'abstient

ADOpte A L'UNANIMITE

Fin de séance à 20 H 30